

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Religions- und Kulturgeschichte = Revue suisse d'histoire religieuse et culturelle = Rivista svizzera di storia religiosa e culturale

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 105 (2011)

Artikel: Le calme plat avant la tempête dans le clergé romand : le premier ébranlement dans le recrutement, la formation et le statut (1945-1960)

Autor: Planzi, Lorenzi

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-390488>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le calme plat avant la tempête dans le clergé romand: Le premier ébranlement dans le recrutement, la formation et le statut (1945–1960)

Lorenzo Planzi

«Sans le prêtre, la vie et surtout la mort seraient souvent difficiles à supporter.»¹ Ces mots sont écrits en 1949 par Mgr François Charrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, qui ajoute encore dans la même lettre pastorale sur *Le recrutement sacerdotal*: «Aucun d'entre vous ne voudrait mourir sans l'assistance d'un prêtre.»² Et c'est vrai. Dans le deuxième après-guerre, l'omniprésence du clergé, ainsi que sa forte visibilité dans les villes et dans les villages, n'est pas qu'une composante de l'institution ecclésiastique, mais de toute la société romande. C'est une époque où les vocations, les séminaires et le statut des ecclésiastiques ne connaissent pas, de moins en apparence, de turbulences ou révolutions majeures.

Mais l'après-guerre, comme on le sait, correspond également à une époque de mutation profonde, qui amène la Suisse romande à se transformer graduellement en une «société de consommation». Avec le triomphe non seulement de l'urbanisation et de la motorisation, mais surtout d'une mentalité nouvelle. C'est une heure où, selon les mots de l'évêque Charrière, «tout est remis en cause, où trop de chrétiens ont oublié le sens de leur vocation.»³ Une heure où la modernité est perçue, par la hiérarchie catholique, «comme un gaz toxique qui s'infiltré partout sans qu'on s'en aperçoive.»⁴ Face à une dénonciation pareille, une question se pose: comment le clergé de ce temps se rapporte-t-il à cette profonde mutation de la société? En d'autres mots, comment les prêtres ainsi que les séminaristes y font-ils face entre ébranlements et tentatives de renouveau?

¹ François Charrière, *Le recrutement sacerdotal*, Fribourg 1949, 23.

² Idem.

³ François Charrière, *Adveniat regnum tuum*, Fribourg 1946, 1.

⁴ François Charrière, *Privilèges oubliés*, Fribourg 1952, 1.

La courbe des évolutions 1945–1960 dans les diocèses romands

Une première réponse nous arrive des statistiques sur l'évolution du clergé dans les diocèses romands: c'est-à-dire le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (qui comprend également le canton de Neuchâtel), le diocèse de Sion, ainsi que le Jura pastoral, rattaché au diocèse de Bâle. Ces statistiques nous semblent confirmer que l'omniprésence des prêtres dans la société romande reste intacte jusque dans les années 1960. On assiste même à une augmentation surprenante des effectifs: de 720 prêtres en 1930 on passe à 895 clercs en 1960.

<i>Année</i>	<i>LGF</i>	<i>Sion</i>	<i>Jura</i>	<i>Suisse romande</i>
<i>1930</i>	430	198	92	720
<i>1940</i>	476	228	107	811
<i>1950</i>	510	239	109	858
<i>1960</i>	525	242	128	895

Evolution du clergé séculier en Suisse romande (1930–1960)

Source: *Ordo dans les Archives diocésaines de Fribourg, Sion et Soleure*

Par contre, en poussant plus loin la recherche statistique, j'ai pu découvrir que les ordinations dans les trois diocèses, après avoir atteint un apogée dans les années 1930 (qui s'explique en partie par les effets de la crise économique), amorcent une baisse régulière dans l'après-guerre. Dans le diocèse de Fribourg, par exemple, on passe de vingt ordinations annuelles dans les années 1930, à une moyenne de dix dans les décennies suivantes. Tandis qu'en Valais les nouveaux prêtres diminuent d'une moyenne de sept par année entre 1930 et 1945, à une de quatre seulement dans la décennie qui suit. C'est donc uniquement grâce au pic antérieur de vocations, qui apporte aux diocèses un clergé jeune et dynamique, que les effectifs peuvent augmenter de cette façon.

Mais qu'y-a-il derrière ces chiffres? Comment réagissent les institutions du recrutement et de la formation, ainsi que l'institution de la prêtrise face à la société nouvelle qui se dessine? C'est à ces interrogations que j'aimerais répondre dans les pages suivantes, en présentant les premiers résultats des recherches pour ma thèse de doctorat en histoire contemporaine, dirigée par le Prof. Francis Python, sur *Le clergé catholique romand à l'épreuve de la sécularisation (1945–1990)*. Les résultats du dépouillement aux Archives ecclésiastiques, avant tout: c'est-à-dire aux Archives de l'évêché de Lausanne, Genève et Fribourg à Fribourg (AEvF), à celles du séminaire de Fribourg à Villars-sur-Glâne (ASémF), à celles de l'évêché de Sion (AEvS), ainsi qu'à l'évêché de Soleure (AEvB) et au centre pastoral de Delémont pour le Jura (AJuP). Des sources riches et inédites ont émergées, que j'ai intégrées aux contenus des entretiens parallèlement réalisés, selon la méthodologie de l'histoire orale, avec une quinzaine de prêtres témoins de la période traitée. Prêtres appartenant à différents diocèses, cantons et sensibilités.

Les premiers craquements dans le recrutement

Au début des années 1940, les chiffres nous le confirment, les vocations sont abondantes en Romandie. Mais de quels milieux sociaux et culturels viennent ces jeunes qui frappent encore nombreux à la porte des séminaires? En général, selon mes recherches, plutôt de la campagne et des cantons catholiques, qui représentent un véritable réservoir pour le clergé romand. Par exemple, les trois quarts des séminaristes du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg (LGF) arrivent à cette époque du seul canton de Fribourg. Au-delà de la provenance géographique, j'ai pu découvrir, par l'apport des sources, qu'à ce moment de l'histoire, les pôles d'influence qui contribuent pour un jeune à la vérification de l'appel à la prêtrise sont au moins quatre: la famille, les prêtres éveilleurs, les associations catholiques ainsi que l'école catholique.

La famille catholique, avant tout, parce que comme le remarque l'évêque Charrière: «Dieu se sert des parents pour préparer le terrain dans lequel il jettera sa semence.»⁵ En ce sens, le père et surtout la mère sont en effet les premiers pourvoyeurs du sacerdoce. Ensuite, les prêtres éveilleurs, parce que:

«tout vrai prêtre tient à s'assurer un successeur, c'est-à-dire un frère qui le remplacera quand le Seigneur le rappellera à Lui. S'il nourrit un amour profond de son sacerdoce, il désirera le communiquer.»⁶

Et voici comme preuve un exemple, qui nous vient d'un rapport annuel rédigé par le supérieur du séminaire de Fribourg, le chanoine Pius Emmenegger:

«Entre 1935 et 1945, nous avons plusieurs séminaristes de la Chaux-de-Fonds. Qui les avait orienté vers le sacerdoce et s'était occupé de leur entrée au collège? Un des vicaires. Depuis son départ, plus aucun de la Chaux de Fonds ne s'est présenté pour les études en vue d'entrer chez nous.»⁷

Puis, il faut certainement mentionner le rôle des associations ecclésiales: surtout des groupements pour l'enfance et la jeunesse, comme les scouts, les congrégations mariales, ou encore l'Action catholique. Celle-ci, selon Mgr Charrière:

«bien comprise, ne peut qu'amener ses adhérents à prendre conscience des exigences de l'œuvre du Christ Jésus et de son service qui réclame des ouvriers, et même susciter dans ses rangs des apôtres qui se consacrent totalement au Maître.»⁸

Sans oublier, enfin, l'école catholique. Parce que, selon la hiérarchie, c'est à l'école qu'un jeune grandit humainement et spirituellement:

⁵ Charrière, *Le recrutement sacerdotal* (voir note 1), 18.

⁶ Idem.

⁷ Archives du séminaire de Fribourg, Villars-sur-Glâne (ASémF), carton «Règlement, rapports annuels, 1892–1967», rapport 1953.

⁸ Charrière, *Le recrutement sacerdotal* (voir note 1), 20.

«Et donc c'est à l'école qu'une vocation sacerdotale – même née hors de l'école – aura à grandir, à s'affirmer, à se défendre! Plus d'une fois aussi, c'est là qu'elle naîtra grâce à l'exemple et à l'enseignement des maîtres, grâce à cette atmosphère de présence divine effectivement entretenue.»⁹

A la sortie de la guerre, malgré la subsistance d'une dizaine de vocations nouvelles par année, c'est en général le début du fléchissement de la courbe des vocations, et donc des ordinations. Inquiétés, les évêques comme les supérieurs des séminaires, n'hésitent pas à parler immédiatement d'une véritable «crise des vocations». Comme l'observe en 1947 le chanoine Emmenegger: «La crise des vocations pour le clergé diocésain se manifeste partout depuis quelques années.»¹⁰ L'évêque de Fribourg, pour sa part, envoie en 1948 une lettre fort préoccupée aux curés de son diocèse:

«La question du recrutement et de la formation de notre futur clergé est une de celles qui nous préoccupent actuellement. Le nombre des vocations au Sacerdoce a, en effet, diminué au cours de ces dernières années, et bien que la situation ne soit pas encore alarmante, nous aurions cependant tort de ne pas chercher à y porter remède.»¹¹

L'année suivante, c'est à son diocèse tout entier que le même évêque adresse sa lettre pastorale sur le recrutement du clergé. Une lettre qui peut être analysée comme un appel pressant pour remédier à la crise du sacerdoce:

«A l'heure présente en particulier, où il faudrait des apôtres nombreux le recrutement du clergé, tant diocésain que religieux, et de beaucoup d'Ordres ou de Congrégations de religieuses est en baisse.»¹²

Une première «crise des vocations» est également dénoncée en Valais, où l'évêque de Sion, Mgr Victor Bieler, invite ses prêtres à discuter de ce problème nouveau dans les décanats: «Nous sommes à un tournant de l'histoire. La mentalité des divers milieux change avec une extrême rapidité. L'esprit des jeunes n'est plus celui d'il y a vingt ans; ils nourrissent d'autres aspirations.»¹³ Même musique au Jura, comme on peut le lire dans un rapport parmi d'autres: «En 1951 et en 1952, on n'a enregistré aucune ordination sacerdotale et, en 1953, il n'y aura qu'un seul nouveau prêtre.»¹⁴

Mais quelles sont les causes de cette «crise des vocations»? Le clergé lui-même tente de répondre à cette question à travers la problématique de la déchristianisation. Selon Mgr Charrière:

⁹ Les écoles catholiques et les vocations sacerdotales, in: *La Semaine catholique*, 2 (1949).

¹⁰ ASémF, carton «Règlement, rapports annuels, 1892–1967», rapport 1947.

¹¹ Archives de l'évêché de Fribourg (AEvF), carton III.13a «Lettres à notre clergé», lettre de Charrière aux curés, 12 juillet 1948.

¹² Charrière, *Le recrutement sacerdotal* (voir note 1), 23.

¹³ Archives de l'évêché de Sion (AEvS), carton 271 «Petit-séminaire», rapport du Décanat d'Ardon sur la lettre circulaire concernant les vocations, 12 juin 1942.

¹⁴ *Le recrutement du Clergé jurassien*, in: *La Semaine catholique*, 3 (1953).

«Les causes de la baisse du recrutement sacerdotal sont diverses et elles agissent plus ou moins profondément, suivant les milieux. L'atmosphère générale est imprégnée d'un paganisme jouisseur toujours plus osé et plus attrayant pour la nature blessée; il enseigne la primauté du corps, la satisfaction des sens, la course à l'argent, et fait du plaisir l'équivalent du devoir.»¹⁵

C'est dans cette perspective que l'évêque s'interroge: «Comment le sacerdote, qui comporte le détachement et le sacrifice, trouverait-il un écho dans le cœur des jeunes dont l'idéal est une vie confortable et sans risques?»¹⁶

Aujourd'hui, nous pouvons analyser cette évolution selon un regard un peu différent. Plus que d'une véritable «crise des vocations», je crois qu'on peut comprendre cette baisse de candidats comme un premier ébranlement du recrutement sacerdotal, ou mieux comme une mutation dans les conditions objectives de la vocation. Une mutation qui s'ajoute au déclin de l'apogée des années 1930, qui reste une exception dans l'histoire contemporaine du clergé. Tout cela parce que les quatre «pôles d'influences» qui contribuent au développement des vocations changent avec la société. A commencer par la famille catholique, comme le remarque le directeur du petit-séminaire de Sion, l'abbé Othon Mabillard: «Il me semble que c'est la première éducation maternelle qui manque de plus en plus, sauf dans de magnifiques exceptions. La plupart des jeunes ont une piété rabougrie et manquent de volonté.»¹⁷ Les prêtres éveilleurs, de leur côté, perdent une partie de leur autorité même si, comme l'observe un curé du décanat de Sion: «La diminution du nombre des vocations vient moins du manque de zèle des desservants des paroisses que du matérialisme grandissant de nos populations.»¹⁸ Et le même discours vaut, bien sûr, pour les associations ainsi que pour les écoles catholiques, qui perdent graduellement une partie de leur force d'attraction traditionnelle.

L'ancien-régime des petits-séminaires

Parmi ces dernières, le rôle joué par les petits-séminaires est à relever, car ceux-ci représentent encore dans les années 1930 la filière de prédilection du recrutement sacerdotal: c'est-à-dire le petit-séminaire diocésain français de Sion, ainsi que les deux du diocèse de Fribourg, donc St-Louis à Genève et St-Charles à Romont, qui débouche sur le collège St-Michel à Fribourg. Quel est l'esprit qui règne dans ces maisons? La réponse nous arrive en 1946 de l'abbé Edmond Barbey, directeur de St-Louis, qui déclare: «Nous ne devons pas oublier que notre maison n'est pas un collège, un internat quelconque, mais qu'elle est régie

¹⁵ Charrière, *Le recrutement sacerdotal* (voir note 1), 9.

¹⁶ Idem.

¹⁷ AEVS, carton 271 «Petit-séminaire», lettre du directeur du Petit Séminaire aux prêtres du diocèse, 22 avril 1960.

¹⁸ AEVS, carton 271 «Petit-séminaire», rapport du Décanat de Sion, mai 1942.

par les lois de l'Église concernant les Séminaires.»¹⁹ Et la vie dans ces maisons est effectivement réglée comme dans un séminaire. Avec la Messe quotidienne, des prières répétées à toutes les heures de la journée, le chapelet vespéral, sans oublier les leçons de morale. Dans un climat, il faut le remarquer, certainement favorable à la tranquillité et l'épanouissement des étudiants d'une certaine génération.

Mais la société, comme on le sait, change à une vitesse incroyable, et c'est à la fin de l'été 1958 qu'on peut lire dans le journal *La Gruyère* de Bulle à propos du petit-séminaire St-Charles:

«Le mois prochain, de nombreux jeunes franchiront la porte d'un dortoir. Bref, ils entreront dans cette catégorie de mortels qui ne se trouvent ni en caserne, ni au couvent, mais qui, dans leur majorité, ont l'impression d'être à la fois embrigadés et cloîtrés.»²⁰

Plusieurs critiques se soulèvent, en même temps, face à l'ancien-régime des petits-séminaires. Non seulement dans la presse, mais également parmi les rangs du clergé. Les inconvénients, comme les carences en fait d'éducation sentimentale, semblent prendre le dessus. Et, au début des années 1960, du petit-séminaire ces maisons ne conservent plus que le nom.

La concurrence avec les ordres religieux

Un autre aspect aggrave le premier ébranlement dans le recrutement sacerdotal séculier: il s'agit de la concurrence avec les ordres religieux, comme les capucins ou les spiritains, les marianistes ou encore les rédemptoristes. Une concurrence que certains n'hésitent pas à définir comme une véritable «guerre de recrutement».

C'est à ce propos qu'on peut lire dans une correspondance adressée par Mgr Bieler, évêque de Sion, au doyen du chapitre cathédral, le chanoine Edmond De Preux:

«Il est pénible d'avoir à constater que, alors que tant de nos jeunes valaisans se présentent à des Instituts religieux en dehors du Canton, il en est relativement si peu qui s'offrent à devenir Prêtres pour travailler au salut des âmes dans le diocèse qui, cependant, devrait avoir leur préférence puisqu'il constitue leur grande famille spirituelle. On nous a signalé que, l'année dernière, un recruteur emmenait à l'étranger une vingtaine d'enfants alors que cinq seulement venaient chez nous.»²¹

Et les chiffres nous confirment effectivement cette tendance: dans le seul diocèse, sans compter les congrégations étrangères ou missionnaires ainsi que l'abbaye territoriale de St-Maurice, on enregistre, entre 1945 et 1955, septante-quatre ordinations de clercs réguliers (dont vingt-sept capucins et seize chanoines

¹⁹ AEvF, carton X.S.3 «Ecole St. Louis. Corsier-Genève», rapport année scolaire 1945–1946.

²⁰ Pour ou contre l'internat?, in: *La Gruyère*, 23 août 1958.

²¹ AEvS, carton 271 «Petit-Séminaire», lettre de l'évêque au doyen du chapitre cathédral, 7 mai 1942.

de la congrégation des chanoines du Grand-Saint-Bernard) contre quarante-et-un nouveaux prêtres diocésains.

En conséquence, l'évêque invite ses prêtres, à plusieurs reprises, à examiner ce «nouveau problème» de la concurrence dans le recrutement. Lors des conférences décanales, ceux-ci entrevoient plusieurs obstacles auxquels se heurte en ce sens le recrutement des vocations au clergé séculier. Un premier obstacle serait d'ordre financier, parce que les congrégations religieuses «prennent, en théorie du moins, tous les frais à leurs charges.»²² Il n'est pas inutile de mentionner aussi un facteur psychologique, parce que «les congrégations religieuses sont toujours vues de loin et sous leur aspect le plus favorable.»²³

Une invitation à regarder au-delà de cette concurrence arrive de l'évêque Charrière, qui déclare se soucier «non seulement de la situation de son clergé, mais aussi de l'état des Communautés religieuses. C'est que les prêtres diocésains, religieux et religieuses, appelés à travailler dans l'unique champ du Père céleste ne sont pas des concurrents mais des collaborateurs.»²⁴

Les initiatives de l'Œuvre des vocations

C'est dans cette perspective que les évêques romands, Mgr Charrière à Fribourg, Mgr Nestor Adam à Sion (successeur de Mgr Bieler depuis 1952), ainsi que Mgr François von Streng de Bâle, s'engagent à fond pour mettre en place plusieurs mesures afin de «susciter des vraies et solides vocations.»²⁵ Dans le Jura, par exemple, c'est l'abbé Emile Ackermann, professeur au Collège St-Charles de Porrentruy, qui se voit confier l'Œuvre des vocations, une institution destinée à s'occuper du recrutement, tandis que dans le diocèse de Fribourg les initiatives se multiplient dans la deuxième moitié des années 1950. Un prêtre est nommé responsable du recrutement pour chaque décanat. Une «exposition sacerdotale» voit le jour. Un «dimanche des vocations» est organisé. Depuis 1959, une revue diocésaine dédiée aux vocations est en outre publiée. Et depuis le milieu des années 1950 les vocations semblent en effet reprendre, grâce surtout à l'apport des premières vocations tardives.

Une formation à la prêtrise «séparée du monde»

L'étape qui suit le recrutement est, bien sûr, celle de la formation au sacerdoce. Comment celle-ci se déroule-t-elle dans l'après-guerre? Les deux grands-séminaires de Fribourg et de Sion s'inscrivent pleinement dans la tradition dite «sulpicienne», c'est-à-dire dans le sillage du Concile de Trente, qui vise à sé-

²² AEvS, carton 271 «Petit-Séminaire», rapport du Décanat d'Ardon sur la lettre circulaire concernant les vocations, 12 juin 1942.

²³ Idem.

²⁴ Charrière, Le recrutement sacerdotal (voir note 1), 4.

²⁵ Idem.

parer les séminaristes du reste du monde. Cela afin qu'ils puissent se sanctifier, à travers la fidélité à un règlement qui leur est proposé, dans un climat de pureté et de prière. Comme on le lit dans un rapport annuel fribourgeois:

«Le premier but du règlement du séminaire est d'assurer un cadre de vie efficace permettant à la communauté et à chacun de mener une vie de prière profonde et une vie d'études sérieuses. Comme il est proposé par les Supérieurs que l'Eglise nous donne, il devient pour nous un moyen de connaître la volonté de Dieu sur nous.»²⁶

Dans la même perspective, le règlement du séminaire de Sion, qui est en partie révisé en 1955, débute ainsi:

«Les exigences du présent règlement sont un moyen destiné à aider les futurs prêtres à s'éduquer eux-mêmes. Elles ne veulent être ni mesquinerie ni chicane. Elles visent à promouvoir l'éveil, le sens du sacrifice, de l'humilité, de la responsabilité, comme aussi d'une initiative réfléchie et persévérante.»²⁷

Dans les années 1940 et 1950, les séminaires romands restent donc deux maisons traditionnelles d'études et de vie spirituelle, où les élèves s'exercent aux habitudes d'ordre, de renoncement et de vie cléricale pour devenir ce qu'ils devront être plus tard. Les études thomistes, en latin, se concentrent à cette époque surtout autour de trois disciplines théologiques principales, c'est-à-dire le dogme, la morale et le droit canon. Comme le relève le supérieur du séminaire de Fribourg, le chanoine Emmenegger:

«Notre Maison conserve une saine tradition dans l'ensemble de la formation du clergé. Dans leur enseignement nos professeurs suivent la devise de leur grand maître, Saint Thomas d'Aquin, *contemplata aliis tradere*. Et cette contemplation ne s'écarte jamais du fidèle et courageux *sentire cum Ecclesia*. Ce qui vaut à leurs élèves d'être guidés de main sûre au milieu de divers courants de notre époque si bouleversante, sans danger d'être entraînés en dehors de saine et toujours féconde tradition scolastique.»²⁸

Tandis que la vie spirituelle est marquée non seulement par le rythme quotidien de la prière des heures, mais également par des retraites diverses de rentrée, de sous-diaconat et des ordres mineurs, de diaconat, de l'ordination.

Dans les rapports annuels des deux séminaires, il est recourant de lire: «Nous n'avons, depuis lors, rien changé d'essentiel»,²⁹ ou «Les cours ont été donnés régulièrement et sans modifications notables»,³⁰ ou encore «Le Grand Séminaire est heureux de constater la marche très normale de la présente année scolaire.»³¹ A la veille des années 1960, les séminaires romands fonctionnent en effet encore selon l'ancien modèle sulpicien. Un modèle qui transmet certes une profonde

²⁶ AEvF, carton X.S.1 «Séminaire diocésain 1946/1965», rapport sans date.

²⁷ AEvS, carton 272 «Séminaire», nouveau règlement de vie au grand-séminaire, 1955.

²⁸ ASémF, carton «Règlement, rapports annuels, 1892-1967», rapport 1950-1951.

²⁹ Ibid., rapport 1953-1954.

³⁰ Ibid., rapport 1957.

³¹ Ibid., rapport 1952.

formation culturelle et spirituelle, mais peut-être pas assez humaine et pastorale. Un modèle qui, avec ses longues journées qui débutent avec le réveil à 5 heures du matin et s'achèvent avec le sommeil à 9 heures du soir, nous font penser au cadre de vie d'un monastère bénédictin.

<i>Hora</i>	<i>Ordo diurnus</i>	<i>Hora</i>	<i>Ordo diurnus</i>
5	Surgitur	11,45	Lectio spiritualis
5,20	Preces matutinae in sacello	12	Prandium
5,30	Meditation in cubicoli	14,10	Praelectiones
6	Missa	16	Haustus
7,45	Ientaculum	16,45	Rosarium
8,40	Praelectiones	19,30	Coena
11,30	Recreatio	20,30	Preces vespertinae
		21,10	Decubitus

Le programme quotidien au séminaire de Sion en 1945
AEvS, Carton Séminaire, Ordo diurnus

Des séminaristes enfants de leur époque

Ce cadre de vie du monastère au séminaire est apprécié par certains séminaristes, qui s'y trouvent à l'aise. Comme le confirme, par exemple, la correspondance d'un d'entre eux à la veille de son ordination exprimant sa gratitude au séminaire qui l'a formé: «Ce qui est profond, dit un sage, ce qui est profond, qui peut l'atteindre? Aujourd'hui, tout spécialement, il y a au fond de notre cœur, un sentiment très beau, très intense, mais difficile à exprimer: il y a une grande reconnaissance.»³²

Mais, en même temps, d'autres séminaristes, enfants d'une époque nouvelle, ont parfois de la peine à s'adapter au cadre de vie du séminaire sulpicien. Comme l'écrit le supérieur Emenegger: «N'oublions pas que nos séminaristes sont enfants de leur époque et nous arrivent avec des habitudes prises qu'ils ne déposent pas aussi facilement comme leur habit civil.»³³ Même si les départs sont encore rares, on assiste quand-même à une légère augmentation de séminaristes qui quittent la maison pour d'autres études à l'Université, comme le droit ou la médecine. Une correspondance nous dévoile:

«Il serait indiscret de dévoiler ici les motifs qui ont guidé les partants. Je me permets cependant de relever ce que deux d'entre eux m'ont spontanément déclaré: *Je*

³² AEvF, carton X.S.1 Séminaire diocésain 1946/1965, lettre d'un jeune prêtre à Charrière.

³³ ASémF, carton «Règlement, rapports annuels, 1892–1967», rapport 1950–1951.

suis venu au Séminaire pour devenir un bon prêtre. Le Séminaire m'en a fait connaître les conditions. En m'examinant consciencieusement, je crains de ne pouvoir les remplir. Voilà pourquoi je choisis une autre voie.»³⁴

Un décalage, un fossé, se creuse donc entre la formation proposée et la société réelle, et c'est en ce sens qu'on assiste à un premier ébranlement de la formation traditionnelle au séminaire. Dans les années 1950, le nombre des vocations venant de familles d'agriculteurs est en régression, tandis que les vocations tardives augmentent. Ce qui fait que la courbe des entrées au séminaire, qui ne cesse de baisser depuis les années 1940, amorce une légère reprise à partir de la deuxième moitié des années 1950.

Des premiers renouvellements: l'introduction des cours pratiques

Afin de faire face à ce décalage entre la formation et la société, les deux séminaires introduisent graduellement, dans les années 1950, de petits renouvellements dans leurs programmes d'études. Des exemples nous arrivent de la possibilité de fréquenter quelques cours à l'Université ou de l'organisation de conférences de sociologie sur des problèmes d'actualités. Mais ce n'est qu'en 1958 que le nouveau supérieur du séminaire de Fribourg, le chanoine Max Overney, admet:

«Nous comprenons aussi la nécessité de faire donner par des prêtres d'expérience des cours d'initiation pratique sur les diverses tâches du ministère ou les divers mouvements d'Action catholique, parmi lesquels M. le directeur Pilloud, qui s'occupe avec zèle de l'enquête de sociologie religieuse dans le diocèse, M. l'abbé Devaud, vicaire à Genève.»³⁵

Ce n'est qu'un premier pas qui nous dévoile ce que deviendront les séminaires dans les décennies qui suivront.

L'image traditionnelle du sacerdoce, «un état de vie supérieur»

Quelle est, enfin, l'image traditionnelle du sacerdoce dans la Romandie du deuxième après-guerre? Au temps où il y a encore un curé dans chaque cure, qui est inamovible sauf pour des raisons graves, qui guide et accompagne la vie quotidienne de ses fidèles de la naissance à la mort, son image sociale renvoie au statut le plus traditionnel d'«un état de vie supérieur». Dans le sens où la prêtrise est, selon les mots de l'évêque Charrière, non seulement «la plus belle des vocations»,³⁶ mais également «un état de vie supérieur à celui des époux.»³⁷ C'est en cette perspective que, dans une lettre adressée à son clergé en 1955, il rappelle

³⁴ ASémF, carton «Règlement, rapports annuels, 1892–1967», rapport 1946–1947.

³⁵ Ibid., rapport 1957–1958.

³⁶ AEvF, carton III.9 «Lettres pastorales 1945–1965», lettre de Charrière au clergé, 1955.

³⁷ Charrière, Le recrutement sacerdotal (voir note 1), 12.

que «les prêtres ne sont plus des hommes comme les autres»³⁸, et qu'ils sont appelés par conséquent à adhérer au modèle sacerdotal de l'obéissance aux supérieurs, du sacrifice et de la prière. Tout cela parce que, selon l'image de l'époque, le prêtre diocésain doit «tendre à la perfection et peut y atteindre, s'il est fidèle à l'esprit de sa vocation qui est aussi esprit de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, de sacrifice et de prière.»³⁹

Dans l'après 1945, alors que le quotidien dans les séminaires fait penser au cadre de vie monastique, le statut du prêtre séculier renvoie, pour ses caractères, à celui du clerc régulier, voire du moine, qui est soumis pour sa part aux vœux de chasteté, d'obéissance et de pauvreté. D'ailleurs, les religieux sont eux-mêmes omniprésents dans la société de l'époque. Dans les églises de leurs couvents, qui se trouvent partout en Suisse romande, mais surtout lors des grandes fêtes chrétiennes, quand ils sont appelés dans les paroisses pour les prédications, les confessions, ainsi que pour les retraites de première communion ou de confirmation.

Mais y a-t-il des nuances de perception du statut clérical entre les cantons catholiques et les cantons mixtes?

Une «autorité» dans les cantons catholiques

Dans les cantons de Fribourg et du Valais, comme dans le Jura, en ville comme à la campagne, le curé de paroisse est encore perçu, à la veille des années 1960, comme une véritable «autorité» socialement reconnue. Son accompagnement est demandé, sa compagnie attendue, sa parole respectée. Une autorité non seulement religieuse, qui porte la responsabilité de la vie spirituelle des fidèles qui lui sont confiés, mais également une autorité sociale, économique et parfois même politique. Cela dans le sens que le curé, surtout dans les villages campagnards, à son mot à dire dans chaque aspect de la vie communautaire. Du catéchisme des enfants à l'autorisation de travailler ou moins dans les champs le dimanche. De la célébration des sacrements à la commission scolaire ou encore à ses interventions dans la vie conjugale et familiale. Sans oublier que souvent même le syndic, peu importe s'il est conservateur ou radical, consulte habituellement le curé avant de prendre une décision importante pour la vie de la commune. C'est en ce sens que dans le Jura, comme le raconte un prêtre ordonné en 1940, «dans l'après-guerre, la trinité du village existe encore: c'est-à-dire le syndic, l'instituteur et le curé».⁴⁰ Et les résistances contre ce pouvoir des curés sont quasi inexistantes. Comme l'écrit un prêtre rédemptoriste, le père Aubry, à la veille du Concile Vatican II:

«Jusqu'ici, en correspondance avec la civilisation que nous vivions, le prêtre était présent comme un notable, un peu dans la même ligne qu'une autorité civile. Il

³⁸ AEvF, carton III.9 «Lettres pastorales 1945–1965», lettre de Charrière au clergé, 1955.

³⁹ Charrière, *Le recrutement sacerdotal* (voir note 1), 13.

⁴⁰ Entretien avec l'abbé Roger Noirjean, Porrentruy, 24 novembre 2010.

suffisait de mettre un prêtre dans un village pour y créer un climat de piété et de bon ordre et, par là, un foyer de vie chrétienne. C'est pourquoi on a multiplié les paroisses et la présence des prêtres dans les collèges et les institutions.»⁴¹

Mais ce statut de la prêtrise comme «un état de vie supérieur» se trouve assez rapidement confronté à un décalage avec l'évolution de la société. Une enquête auprès de la jeunesse jurassienne dévoile qu'aux yeux des jeunes les prêtres seraient désormais «contre le progrès, contre tout ce qui est moderne, les prêtres ne comprennent pas la mentalité actuelle.»⁴² Ce qui fait qu'un premier ébranlement de son image sociale se dessine. Et c'est à ce propos que le vicaire général du diocèse de Fribourg, le chanoine Romain Pittet qualifie le prêtre traditionnel, aux yeux du monde, juste une figure «de déclassé, presque de raté.»⁴³

Un «pasteur» en pays-mixtes

Dans les cantons de la diaspora, donc surtout dans les grandes villes de Genève, Lausanne et Neuchâtel, le fossé entre le statut du sacerdoce et la société en mutation est moins perçu. Parce que le prêtre, qui ne porte pas de soutane, est considéré davantage comme un «pasteur». Et cela non seulement dans son habit extérieur, mais également dans son attitude pastorale proche de la vie de ses fidèles. Un prêtre pasteur qui accompagne ses fidèles dans leur vie quotidienne, qui les conseille, mais qui n'impose rien dans la vie sociale et surtout politique. Comme le raconte un ecclésiastique, né en 1924 dans la Rome protestante: «Chez nous, le prêtre était tout simplement un pasteur. Mais il n'y avait pas des modèles tous faits: chacun devait inventer sa place. Le prêtre vivait au jour le jour.»⁴⁴ Cela nous est confirmé par le témoignage d'un autre confrère genevois, ordonné prêtre en 1948:

«Le clergé à Genève était en général bien accepté. Mais c'était pas une autorité, comme dans le canton de Fribourg. C'était plutôt une autorité amicale. On était prêtres et on avait, bien sûr, une certaine dignité qui n'était pas remise en question, et tout roulait bien. Mais l'autorité des curés fribourgeois à Genève n'existait plus dans le deuxième après-guerre. Mes parents l'ont encore connue à la fin du XIXe siècle.»⁴⁵

Cela s'explique parce qu'à Genève, comme ailleurs dans la diaspora, il y a une toute une évolution antérieure qui se fait dans l'image sociale du clergé.

Et il est certainement symptomatique que dans les années 1960, dans le diocèse de LGF la majorité des vocations sacerdotales naissent dans les cantons mixtes, où le statut de la prêtrise attire davantage les jeunes contemporains.

⁴¹ AEvF, carton III.13a «Lettres à notre clergé», lettre de Aubry à Charrière, 23 juillet 1963.

⁴² Archives du Jura pastoral, Délemont (AJuP), carton «Documents divers 1949–1978», A propos de l'enquête sur la Jeunesse, 1948.

⁴³ La Liberté, 10.7.1954.

⁴⁴ Entretien avec l'abbé Charles Devaud, Genève, 28 mai 2010.

⁴⁵ Entretien avec l'abbé Pierre Vuichard, Petit-Lancy, 19 mai 2010.

Conclusion: Une époque de gestation qui ouvre la voie à Vatican II et à mai 68

En guise de conclusion, l'histoire nous invite, une fois de plus, à regarder au-delà des apparences. Dans notre cas, au-delà des statistiques. Grâce aux sources, je crois que nous pouvons en effet entrevoir les contours d'une première érosion qui se dessine, dans l'après 1945 déjà, dans le recrutement, la formation ainsi que dans le statut traditionnel de la prêtrise en Suisse romande. Une érosion qui n'est pas facilement perceptible, mais qui est en même temps représentative d'une époque de gestation. Une époque de calme plat avant la tempête, qui ouvre la voie au tournant des années 1960, avec le Concile Vatican II et plus tard mai 1968, dont l'impact sur le clergé romand sera au cœur de la prochaine étape de mon chantier d'investigation.

Un ébranlement, celui des années 1940 et 1950, qui porte le clergé à s'interroger et à essayer de prendre en main son destin. Cela à la recherche d'un renouveau dans le recrutement, dans la formation, comme aussi dans la manière du prêtre d'être présent au sein d'une société désormais en mutation perpétuelle.

Le calme plat avant la tempête dans le clergé romand: Le premier ébranlement dans le recrutement, la formation et le statut (1945–1960)

Dans le deuxième après-guerre, l'omniprésence du clergé, ainsi que sa forte visibilité, n'est pas qu'une composante de l'institution ecclésiale, mais de toute la société. Mais l'après 1945 correspond également à une époque de mutation profonde, qui amène la Suisse romande à se transformer graduellement en une «société de consommation». Comment le clergé s'y rapporte-t-il? C'est à cette interrogation que répond cet essai, qui a pour objectif de cerner l'évolution du recrutement, de la formation ainsi que du statut du prêtre romand entre 1945 et 1960. Grâce à des sources inédites, on entrevoit les contours d'une première érosion qui se dessine dans la chute des vocations, dans le décalage qui se creuse entre la vie au séminaire et la société réelle, dans la remise en question de la prêtrise comme «état de vie supérieur». Des stratégies sont mises en place par le clergé afin d'inverser la tendance à l'érosion: des initiatives en faveur des vocations mais aussi l'introduction des premiers cours de pastorale pour les séminaristes.

Die Ruhe vor dem Sturm im Klerus der Romandie: Die erste Zerrüttung in Rekrutierung, Ausbildung und Status (1945–1960)

In der Zeit nach dem Zweiten Weltkrieg war die Omnipräsenz sowie seine starke Sichtbarkeit des Klerus nicht nur ein Signum der kirchlichen Institution, sondern auch der gesamten Gesellschaft. Aber die Zeit nach 1945 zeigt sich auch als eine Epoche grundsätzlichen Wandels, der die Romandie allmählich in eine Konsumgesellschaft verwandelte. Wie stellte sich der Klerus dazu? Auf diese Fragestellung antwortet dieser Essay, der es sich zum Ziel macht, die Entwicklung der Rekrutierung, der Ausbildung wie auch des Status der Priester in der Romandie zwischen 1945 und 1960 zu skizzieren. Dank unedierter Quellen erahnt man die Konturen eines ersten Verfalls, der sich im Rückgang der Berufungen, in der Kluft, die sich zwischen dem Leben im Seminar und dem in der Gesellschaft auftut, sowie in der Hinterfragung des Priestertums als Lebensstand einer «höheren Stufe» abzeichnet. Daher wurden vom Klerus Strategien entwickelt, um den Verlauf dieser Erosion umzukehren: Initiativen zur Förderung von Berufungen, aber auch die Einführung von ersten Pastoral-Kursen für die Seminaristen.

The Flat Calm before the Storm in the Swiss Romand Clergy: Initial Agitations in Recruitment, Training and Status (1945–1960)

In the period immediately after the Second World War, the whole of Swiss Romande society, not just its ecclesiastical institutions, was marked by an omnipresent and highly visible clergy. But from 1945 on, the social environment underwent profound shifts, as a result of which French-speaking Switzerland eventually became a consumption-oriented society. How did the clergy deal with this? To answer this question, the present paper outlines changes to the recruitment, training and status of Romand priests between 1945 and 1960. Benefitting from new sources, the article reveals the initial course of erosion, as the number of vocations declines, and there is an increasing gulf between the seminary and the reality of contemporary society, accompanied by a new questioning of the view of the priestly life as a superior mode of existence. The clergy adopted strategies to attempt to arrest the decline in numbers recruited and at the same time the first courses in pastoral care were introduced for seminarists.

Mots clés – Schlüsselbegriffe – Keywords

clergé romand – Klerus der Romandie – Swiss Romande clergy, Après 1945 – Zeit nach 1945 – after 1945, recrutement sacerdotal – Rekrutierung der Priester – recruitment of priests, séminaires – Seminare – seminaries, image sociale du prêtre – gesellschaftliches Bild des Priesters – social image of the priest, crise des vocations – Krise der Berufungen – crisis in vocations, stratégie de l’Eglise – Strategie der Kirche – Church strategy, initiatives en faveur des vocations – Initiativen zur Förderung der Berufungen – initiative to foster vocations, cours pratiques – Praxis-Kurse – practical training.

Lorenzo Planzi, M. Phil., doctorant et collaborateur scientifique à la Chaire d’histoire contemporaine, Université de Fribourg.